

Conditions générales de vente

Informations sur l'entreprise

Sophie DESPLAT - DS.KAMALA

17 bd Edgar Quinet 42300 Roanne – France

Sophie DESPLAT – Gérante de sa propre structure

Siret : 449 399 492 00015

Sophie.desplat@bbox.fr

Article 1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des commandes passées par chaque client auprès de l'Entreprise DS.KAMALA.

1.1 Définitions

Client-e : la personne morale ou physique qui passe commande.

DS.KAMALA : siège social est 17, bd Edgar Quinet 42300 ROANNE

Commande : toute commande de fabrication spéciale passée par le client auprès de DS.KAMALA.

1.2 Application

À défaut de stipulation particulière contraire, les ventes de DS.KAMALA, qu'elles soient conclues sur le site, par mail, dans les salons ou expositions professionnelles auxquelles DS.KAMALA participe, ainsi que tous les rapports juridiques qui s'y rattachent, sont régies exclusivement par les présentes conditions générales de vente.

Le client y adhère sans restriction ni réserve dès lors qu'il formule une commande, ou valide un devis. Le clic de validation sur le courriel de confirmation d'un devis, constituent une signature électronique qui a entre les parties la même valeur qu'une signature manuscrite.

Article 2 - FORMATION DU CONTRAT, COMMANDES

2.1 Formation du Contrat

La confirmation de la commande par le client emporte acceptation pleine et entière des conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les versions antérieures et dont le client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la commande.

Elles permettent également d'informer le client sur les conditions et étapes nécessaires au passage et au suivi de sa commande.

DS.KAMALA se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

Le client reçoit la confirmation de sa commande par courriel.

2.2 Commandes

Lorsqu'un devis est établi par DS.KAMALA, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. Il en est de même en cas de conclusion d'un contrat de collaboration, ce contrat pouvant contenir toute clause dérogatoire aux présentes conditions générales.

À chaque demande du client, DS.KAMALA répond par un devis, valable trente jours après sa date d'émission. Le client contrôle le devis, les dimensions, et les éventuelles propositions graphiques avant de passer commande. Le client matérialise la commande par le retour d'un devis signé (en main propre, par courrier ou courriel) ou une confirmation explicite par courriel. Un accord oral ou téléphonique n'est pas suffisant.

DS.KAMALA envoie alors au client une confirmation de commande par courriel.

Les factures sont adressées par courriel au moment de l'expédition ou de l'enlèvement.

2.3 Annulations

Les annulations, suspensions ou modifications ne sont reconnues que si elles ont été faites par écrit.

- Une commande peut être annulée tant que la fabrication n'a pas commencé.
- Une commande dont la fabrication a commencé sera facturée au stade où elle en sera restée. Des frais d'annulation, d'étude, de création, peuvent être facturés au client suite à l'annulation.
- Une commande expédiée ne peut être annulée.

2.3 Non applicabilité du délai de rétractation

Conformément à l'article L121-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation (applicable aux contrats conclus à distance et hors établissement n'est pas applicable au contrat entre DS.KAMALA et le client, ce contrat portant sur la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés.

Article 3 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 Prix

Sauf mention contraire, les prix affichés sur le devis sont indiqués en euros hors taxe, hors participation aux frais de port (définis à l'article 4.2).

Toute prestation est facturée suivant les tarifs en vigueur au moment de la commande ou selon le prix figurant dans le devis accepté. Toute dérogation nécessite l'accord écrit de DS.KAMALA.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis en fonction des tarifs appliqués par les fournisseurs.

Pour chaque mur, la surface facturée est calculée en multipliant la plus grande longueur par la plus grande hauteur, en ajoutant 3% de marge de sécurité, arrondies au centimètre supérieur, ci-après appelé "plus grand rectangle".

Les surfaces commandées, imprimées mais pas utilisées par le client n'ouvrent pas droit à réduction. Si le client, au moment de la commande, demande qu'une partie du plus grand rectangle ne soit pas imprimée, la surface facturée en tiendra compte, mais des travaux graphiques pourront être nécessaires et facturés.

3.2 Conditions de paiement

Sauf dérogation exceptionnelle, 100% du montant (taxes et frais de port inclus) des travaux commandés sont réglés au moment de la commande. Aucune étude, création ou réalisation ne sera engagée avant la réception du paiement.

Par exception, DS.KAMALA se réserve le droit d'accepter :

- après une première commande payée comptant, les commandes suivantes peuvent faire l'objet d'un acompte de 50% du montant (taxes et frais de port inclus) à la commande et le paiement du solde 30 jours au plus tard après l'émission de la facture de solde ;

DS.KAMALA conserve l'entière propriété de ses marchandises livrées jusqu'à leur paiement intégral ; dans cet intervalle la responsabilité du client est engagée sur tous les dommages qu'elles pourraient subir ou provoquer.

Les factures doivent être réglée au plus tard 30 jours après leur date d'édition. Selon l'article L441-6 du Code de commerce, en cas de retard, sans nécessité de rappel, il s'applique une pénalité de retard au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points, soit 10% pour les pénalités dues à partir du 1er janvier 2016, et, assortie d'une indemnité de recouvrement forfaitaire de 40€ par facture (article D441-5 du Code de commerce). Ces pénalités ne sont pas soumises à TVA.

3.3 Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés par DS.KAMALA, dans l'ordre de leur préférence :

- chèque bancaire. Un chèque transmis à DS.KAMALA sera encaissé immédiatement. Les travaux d'impression ne peuvent commencer qu'après encaissement.
- Virement bancaire. Les travaux d'impression ne peuvent commencer qu'après réception du dit virement.
- Paiement en ligne directement sur le site. Les travaux d'impression ne peuvent commencer qu'après réception du paiement.

Article 4 - LIVRAISONS

4.1 Délais

Les travaux commandés sont livrés dans les délais indicatifs figurant sur le devis, à partir de la confirmation de commande. Tout sera mis en œuvre pour les respecter ; si malgré cela ils ne sont pas tenus, ils ne peuvent donner lieu à aucune indemnité ni à l'annulation de la commande. Selon l'article L216-2 du Code de la consommation, la vente peut être annulée à la demande du client par lettre recommandée si la livraison n'a pas eu lieu trente jours après la date de livraison prévue. Les sommes versées sont alors remboursées au client, sans indemnité.

La société est libérée de l'obligation d'exécution des commandes clients dans les cas fortuits ou de force majeure (grève totale ou partielle, inondations, incendies...)

4.2 Frais de port

Les frais de livraison sont à la charge du client. Ils figurent sur le devis. Le client peut toutefois venir chercher sa commande sans frais directement à ROANNE, sur demande et sur rdv, et après un délai

de deux semaines pour permettre l'acheminement de la commande du site production au showroom.

4.3 Taxes et frais de douane

Les taxes d'importation, frais de douane (qu'ils soient forfaitaires ou proportionnels), coût des certificats d'origine et autres formalités sont à la charge du client.

4.4 Pose

- Le client est responsable de la pose. Il en supporte seul les frais, les risques, et la relation avec l'éventuel poseur est de sa responsabilité.

Article 5 - GARANTIE ET RÉCLAMATIONS

5.1 Responsabilité en transit

La responsabilité de la marchandise est transmise au client lors de l'enlèvement par celui-ci, ou par un tiers mandaté par lui. Le cas échéant, la responsabilité de la marchandise est transmise au transporteur lors de l'enlèvement par celui-ci, puis au client lors de la livraison.

Conformément aux articles L133-3 et suivants du Code de commerce, le client doit seul préserver ses intérêts face au transporteur. À la réception il est tenu de vérifier le nombre de colis et leur état ; en cas d'avarie ou perte partielle, dans les trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de la réception, le client doit notifier au transporteur, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée.

5.2 Informations et réclamations

Les demandes d'informations, de précisions et les réclamations éventuelles peuvent être adressées à DS.KAMALA soit par courriel à l'adresse sophie.desplat@bbox.fr, soit par courrier à l'adresse : DS.KAMALA Sophie Desplat 17, bd Edgar Quinet 42300 ROANNE.

Le client contrôle l'état, les dimensions, et le motif de sa commande à la réception, avant la pose.

Pour être recevable, une réclamation doit être écrite dans un délai de 15 jours après la réception, et impérativement avant la pose. Cette réclamation doit :

- définir clairement le défaut ;
- inclure l'étiquette d'expédition ;
- des photos ou des échantillons des défauts.

Les marchandises incriminées ne doivent pas être transformées ni détruites mais être conservées dans de bonnes conditions jusqu'à expertise. DS.KAMALA proposera de réimprimer, après d'éventuelles modifications et ajustements, ou un avoir à utiliser sur une prochaine commande. Si la non-conformité résulte d'une erreur de DS.KAMALA (impression ne correspondant pas au devis, à la proposition graphique, ou à un échantillon de couleurs, tous validés par le client), la réimpression et la nouvelle expédition seront à la charge de DS.KAMALA. La commande initiale et ses frais de transport restent dus. Si la non-conformité résulte d'une erreur du client (mauvaises mesures, validation d'une proposition graphique inadéquate, validation d'un devis sans le lire, etc.), la réimpression et la nouvelle expédition seront à la charge du client.

Le montant de la responsabilité de DS.KAMALA ne peut dépasser le montant de la prestation facturée.

5.3 Garanties

Le client bénéficie des dispositions de la garantie légale notamment celles relatives à la garantie des vices cachés. Les garanties contractuelles ne couvrent pas :

- l'utilisation anormale ou non conforme des produits.
- les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un poseur ;
- les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné ;
- les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

DS.KAMALA porte un soin particulier pour obtenir les couleurs aussi exactement que possible. Mais si malgré tous les moyens et méthodes mis en œuvre il se trouvait une légère différence de teinte, elle ne peut donner lieu à aucune indemnité ni à l'annulation de la commande.

5.4 Service après vente

Dans le cas où DS.KAMALA accepte la demande de retour de marchandise du client, le client dispose de trois jours à compter de cette acceptation pour retourner la commande à ses frais. Le retour doit être accompagné du bon de livraison, dans l'emballage d'origine, sans autre détérioration de cet emballage que celles strictement nécessaires à son ouverture.

Les frais de livraison de la commande originale ne sont pas remboursés.

Les retours incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le client ne seront pas acceptés.

Les retours acceptés peuvent donner lieu à un échange, un avoir, ou un remboursement, par accord entre DS.KAMALA et le client.

Article 6 - PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

6.1 Les fichiers de DS.KAMALA

Les études, plans, dessins, films, maquettes et documents remis ou envoyés par DS.KAMALA demeurent la propriété de la société : ils ne doivent pas être communiqués par le client à des tiers sous aucun motif. Toute reproduction, imitation, copie, par tout procédé est interdite, sous peine de poursuites.

Comme le précisent les dispositions de l'article L 111-3 du Code de la propriété intellectuelle, la propriété incorporelle (les droits intellectuels, moraux et patrimoniaux) est indépendante de la propriété de l'objet matériel.

L'acheteur d'une toile a acquis un droit d'usage mais ni les droits patrimoniaux de représentation et de reproduction ni, bien sûr, les droits moraux par essence totalement inaccessibles.

« l'acheteur n'a sur l'œuvre décrite qu'un droit d'usage privé »

DS.KAMALA se réserve le droit de reproduire ses créations sur tous supports, en s'engageant à ne pas utiliser le même format que l'œuvre originale s'il s'agit de reproductions de tableaux et tentures et à le faire en éditions limitées.

Article 7 - JURIDICTION

En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.